



AMÉNAGEMENT D'HORAIRE LYCÉE (AHL) MUSIQUE

LYCÉE GUSTAVE EIFFEL

Le Conservatoire de Bordeaux s'est associé au lycée Gustave Eiffel, établissement de proximité, afin d'offrir à des élèves engagés dans une pratique confirmée de la musique, la possibilité de suivre une formation artistique dans le cadre de leur scolarité et de la préparation d'un baccalauréat général.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

AU CONSERVATOIRE

Enseignements spécifiques assurés par le Conservatoire : musique

Le lycée organise l'emploi du temps des élèves concernés, en s'assurant qu'ils pourront débiter leur apprentissage artistique au conservatoire les jours suivants :

- lundi à partir de 15h30
- mercredi à partir de 17h30
- vendredi à partir de 15h30

La fin des cours au lycée aura lieu 30 minutes avant, au plus tard.

AU LYCÉE

L'organisation des études s'articule avec une offre d'enseignements de spécialités autour des sciences de l'ingénieur. **Aucune option facultative n'est compatible avec le dispositif AHL.**

En classe de Seconde, les enseignements suivants sont obligatoires :

- SI (Sciences de l'ingénieur)
- CIT (Création et innovation technologique)

En classes de Première et Terminale, les enseignements de spécialité suivants sont obligatoires :

- Mathématiques
- SI (Sciences de l'ingénieur)

Les langues vivantes disponibles au lycée sont les suivantes :

- LVA : anglais / allemand
- LVB : anglais / allemand / espagnol

CONTACTS UTILES

Lycée Gustave Eiffel

143 cours de la Marne • 33074 Bordeaux Cedex

Proviseur adjoint • M. Noury

cedric.noury@ac-bordeaux.fr

Conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud

22 quai Sainte-Croix • 33088 Bordeaux Cedex

Service vie scolaire • Aurore Petit : 05 56 92 96 96

viescolaire.conservatoire@mairie-bordeaux.fr



LES DATES À RETENIR

FÉVRIER : réunion d'information

Vous pouvez vous informer sur les AHL au lycée Gustave Eiffel lors des portes ouvertes du conservatoire **samedi 8 février de 14h à 15h30**.

- renseignements sur conservatoire.bordeaux.fr

MARS : date limite de candidature

Les candidatures s'effectuent **uniquement** en ligne sur conservatoire.bordeaux.fr.

La date limite est fixée au **lundi 3 mars**.

MARS- AVRIL : tests d'entrée et entretiens

Les tests d'entrée et entretiens auront lieu **entre le 31 mars et le 4 avril** selon les disciplines.

Chaque candidat recevra une convocation précisant son jour et son horaire de passage.

- **instruments** (piano, vents, cordes, polyphoniques) : **du lundi 31 mars au vendredi 4 avril**
 - interprétation d'une ou plusieurs œuvres libres d'une durée totale de 5 à 8 minutes
 - entretien

MAI : publication des résultats d'admissibilité

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur le site du conservatoire **lundi 5 mai à 17h**.

L'admission définitive n'est effective que lorsque l'affectation dans le lycée est validée par la DSDEN.

INSCRIPTION AU LYCÉE GUSTAVE EIFFEL

Dès réception de la confirmation d'affectation, les familles finalisent l'inscription de l'élève auprès du lycée Gustave Eiffel. L'affectation des élèves admissibles résidant hors secteur du lycée n'étant pas automatique, les voies de recours auprès de la DSDEN vous seront communiquées en cas de nécessité.

Le chef d'établissement et le responsable EAC du conservatoire suivent conjointement le dossier d'affectation de chaque candidat admissible et se tiennent à la disposition des familles pour un accompagnement personnalisé.

Le lycée Gustave Eiffel propose un internat à ses élèves.

COMBIEN COÛTE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE ?

Conformément à la délibération du conseil municipal, les élèves inscrits en Aménagement d'Horaires Lycée au lycée Gustave Eiffel bénéficient du tarif appliqué aux résidents de Bordeaux.